

n° 1 au/in Canada



POLITIQUE DE DONNS ET COMMANDITES

CROISIÈRES AML

2011-2012



La plus importante compagnie de croisières-excursions au Canada

Croisières AML est une entreprise familiale établie au Québec depuis 1972 dont les 18 navires sillonnent le Saint-Laurent et le fjord du Saguenay. La qualité, l'originalité et la diversité des croisières de l'entreprise apportent chaque année bonheur, émotion et émerveillement à plus de 500 000 passagers. Le service impeccable et l'accueil chaleureux de ses 650 employés font la renommée de l'entreprise depuis près de 40 ans.



Vision & Mission d'entreprise

Croisières AML croit fortement en ses valeurs d'entreprise, ce qui se reflète à travers sa VISION :

- Transmettre sa passion de l'eau, en offrant un service de rêve, en assurant la satisfaction de sa clientèle, tout en s'engageant à avoir du plaisir avec l'équipe de travail.

La MISSION de l'entreprise repose d'ailleurs de ces engagements, soit :

- Améliorer constamment nos produits et services, afin de demeurer la compagnie de croisières-excursions numéro 1 au Canada;
- Offrir un service personnalisé et un accueil chaleureux dans un environnement unique;
- Assurer des expériences croisières sécuritaires à notre clientèle et à nos employés;
- Poursuivre nos efforts de développement durable avec nos partenaires.

Soucieuse de son environnement tant écologique que social

- Respect du règlement sur les activités en mer dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent;
- Implications financières et techniques dans des organisations à but non lucratif (GREMM, Fondation de la faune du Québec);
- Implication dans le développement social, économique et touristique des régions où elle exploite un navire;
- Soutien à de nombreuses causes en s'impliquant auprès de plusieurs fondations dont la Fondation Michel-Sarrazin, la Fondation Le Grand Village, la Fondation Le Grand Chemin et la CSSS de la Vieille-Capitale.
- Minimisation de l'impact des navires sur l'écosystème du fleuve : modernisation des équipements pour une diminution de la production de gaz à effet de serre;



Politique de dons et commandites

Croisières AML contribue **sous forme de commandites** à différents organismes sociaux, culturels et communautaires. Dotée d'une nouvelle politique de dons et commandites, Croisières AML présente ici les grandes lignes de celle-ci. Ayant à cœur le bien-être des gens et de leur communauté, nous acceptons non seulement de soutenir des causes sociales, mais nous nous intéressons de près à celles-ci. Chez Croisières AML, il est dans notre nature de nous engager !

ADMISSIBILITÉ

Critères de sélection

Les dons ou les commandites octroyés par Croisières AML doivent satisfaire aux exigences associées aux créneaux d'intervention identifiés dans la présente politique.

Le demandeur doit répondre aux critères suivants afin que sa demande soit analysée :

- Toutes les demandes doivent être soumises par écrit au moins **quatre (4) semaines** avant la tenue de l'activité ;
- Tous les renseignements de base (coordonnées complètes de l'organisme, personne-ressource, date, lieu et objectif de l'événement, nombre de participants prévus) doivent être fournis ;
- Un profil de l'organisme, sa raison d'être, sa mission, le territoire touché, etc. doivent être résumés dans la demande en plus d'une description détaillée de l'activité ;
- Rejoindre l'une ou plusieurs clientèles cibles de l'entreprise ;
- Le plan de visibilité offert à Croisières AML doit être spécifié ;



- Les demandes doivent être soumises chaque année ou lorsque le besoin se présente. Nous ne garantissons aucun soutien sur une base annuelle ou continue.

Secteurs privilégiés

Croisières AML est soucieuse de son environnement tant écologique que social. De par la nature des produits qu'elle commercialise, Croisières AML constitue un levier important dans les activités de levée de fonds des organismes à vocation environnementale ou sociale. Ainsi, sa contribution en commandites et dons est principalement versée sous forme de produits dans les secteurs privilégiés où elle a choisi de s'impliquer et selon les régions où elle opère un navire:

- Protection de l'environnement / Développement durable en lien avec le fleuve Saint-Laurent
- Famille / Jeunesse / Éducation
- Santé

Exclusions

Les types de demandes de dons ou de commandites suivantes ne sont pas admissibles à l'appui de Croisières AML:

- Demandes de dernière minute (moins de 5 jours avant l'événement)
- Causes individuelles / Voyages humanitaires
- Demandes par publipostage
- Contributions politiques
- Régions non desservies par l'entreprise



Procédure

Vous pouvez envoyer votre demande de commandite de deux façons :

- **PAR INTERNET**

Faire parvenir votre demande de commandite par courriel à commandites@croisieresaml.com.

- **PAR LA POSTE**

Croisières AML
Att : Commandites
124, rue Saint-Pierre
Québec (Québec)
G1K 4A7

NOTE IMPORTANTE

Seules les demandes de dons ou de commandites par écrit seront prises en considération.

Croisières AML privilégie l'utilisation du formulaire électronique disponible sur le site Internet www.croisieresaml.com sous l'onglet *À propos d'AML / Engagement social et environnemental*.

Les demandeurs peuvent s'attendre à recevoir une réponse par écrit dans un délai de quatre semaines. Merci d'attendre ce délai avant de faire tout rappel de suivi par courriel ou téléphone.